

**VIVIERS LES MONTAGNES**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2020**  
**ASSAINISSEMENT**  
**NOTE DE SYNTHÈSE**  
(Délibération du conseil municipal du 25/03/2021)

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Viviers-Lès-Montagnes.

- Le compte administratif est établi en fin d'exercice par l'ordonnateur
- Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.
- Le compte administratif rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

La commune de Viviers-Lès-Montagnes gère son réseau d'eau et d'assainissement collectif.

Le compte administratif a été voté le 25 mars 2021 par le Conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à Monsieur Le Maire aux heures d'ouvertures des bureaux.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- la section d'exploitation qui concerne la gestion courante,
- la section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelque fois pluriannuelles.

Les chiffres clés 2020 – section d'exploitation

Le budget d'exploitation permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section D'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires à l'exploitation courant et récurrent du service.

Recettes d'exploitation : 108 957.61 €  
Dépenses d'exploitation : 108 954.97€  
Excédent reporté : 43 707.36€

**Résultat de fonctionnement 2020 : 43 710.00€**

D'où viennent LES RECETTES réelles d'exploitation 2020 :

Principalement les recettes d'exploitation proviennent de la redevance assainissement payée par l'ensemble des administrés pour 95%.

Les chiffres clés 2020 – section d'Investissement

Recettes d'investissement : 64 182.81 €  
Dépenses d'investissement : 46 089.69 €  
Excédent investissement (2019) : 63 576.12€

**Résultat d'investissement 2020 : 81 669.24 €**

Les dépenses dans la section d'investissement sont principalement en 2020 des remboursements d'emprunt.

Les chiffres clés 2020 : endettement

La commune de Viviers-Lès-montagnes n'a pas fait d'emprunt pour financer les investissements du budget assainissement cette année.

Les annuités des deux emprunts se sont élevées à 15 176.29€ cette année. L'un des prêt concernant l'assainissement des Bels a débuté en 2008 et sera fini d'être remboursé en 2032, quant à l'autre il court depuis 2005 et sera fini en 2025 il concerne l'assainissement du Peri Albo.

Fait à Viviers-Lès-Montagnes, le 29 mars 2021

Le Maire,

*Alain Vedier*

